



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès au traitement par Buvidal sur tout le territoire

Question écrite n° 9186

Texte de la question

M. Didier Le Gac attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'accès au traitement par Buvidal des personnes souffrant d'addictions aux opiacés. Ces addictions sont souvent consécutives à un traitement antidouleur par morphine ou à la prise d'héroïne. Actuellement la prise en charge repose sur des traitements de substitution aux opiacés (Méthadone, Subutex), pris de manière orale et, dans le cas du Subutex, avec un risque de mésusage. Récemment, est sorti sur le marché le Buvidal. Il se présente sous forme de solution injectable mensuellement de Buprénorphine remplaçant la prise quotidienne des anciens traitements. Outre cet avantage, il évite toute forme de stigmatisation des usagers avec un traitement moins négativement connoté. Il permet en outre l'assurance d'une délivrance dans le corps du produit régulier et annihile les prises ponctuelles d'opiacés. Les premières études font d'ailleurs état d'une meilleure qualité de vie pour les patients. Ce traitement est dispensé dans les hôpitaux, à la charge de l'établissement. Certaines ARS comme celles d'Île-de-France ou de PACA ont pu débloquer des budgets conséquents pour la mise à disposition de cette innovation. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions, notamment en Bretagne. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que ce nouveau traitement, qui a reçu toutes les autorisations et agréments nécessaires, puisse être accessible sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Didier Le Gac](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9186

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2023](#), page 5485

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)